



Accueillir un apprenti

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Le programme est conçu pour permettre aux collaborateurs des services RH de :

Définir un processus d'accueil et d'intégration des nouveaux apprentis

- Définir les objectifs de sa procédure d'accueil et d'intégration
- Elaborer le parcours d'accueil et d'intégration
- Le choix du tuteur
- Préparer l'arrivée de l'apprenti
- Informer l'apprenti sur le déroulé du premier jour et du parcours d'intégration
- Les éléments à communiquer
- Le premier jour
- Les premiers mois en entreprise

N° de déclaration d'activité de formation : 26 21 02399 21 DRTEFP Bourgogne

Tél : 06.21.03.30.08.

E-mail : jpc-n.forzinetti@orange.fr

SIRET : 494 578 933 00033

Télécopie : 03.69.63.83.05.

Web : www.jpcconsultant.fr

ID TVA : FR76494578933